

Nombre	K46762/02	Remplace	K46762/01
Emis en	2016-03-01	le	2008-08-01
Valiable jusqu'au	Indéterminé	Page	1 de 2

Eléments en béton préfabriqués **Durisol Raalte B.V.**

DECLARATION DE KIWA

Ce certificat est délivré sur la base de BRL 5070 « Eléments en béton préfabriqués » le 16.04.2015 , conformément au Règlement Kiwa pour la Certification.

Kiwa déclare que :

- il est raisonnablement justifié de penser que les éléments en béton préfabriqués livrés par le titulaire du certificat répondent lors de la livraison aux spécifications d'hygiène environnementale visées dans ce certificat, pour autant qu'ils soient revêtus de la marque NL BSB® de la manière prévue dans ce certificat.
- en tenant compte de ce qui précède, les éléments en béton préfabriqué répondent aux exigences pertinentes de l'Arrêté en matière de qualité du sol.

Kiwa n'effectue dans le cadre de ce certificat aucun contrôle sur :

- l'utilisation dans les travaux ;
- l'obligation de notification et/ou d'information de l'utilisateur de l'autorité compétente.

Pour l'Arrêté relatif à la qualité du sol, ceci est un certificat reconnu par les Ministres de VROM et V&W s'il est mentionné dans « l'aperçu des déclarations de qualité agréées dans la construction » sur le sites Web de SBK : www.bouwkwaliteit.nl et de Bodem+ : www.bodemplus.nl.



Luc Leroy
Kiwa

Conseil : consultez www.kiwa.nl pour vérifier si ce certificat est valable.

Kiwa Nederland B.V.

Sir Winston Churchillaan 273
Postbus 70
2280 AB RIJSWIJK
Tel. 088 998 44 00
Fax 088 998 44 20
info@kiwa.nl
www.kiwa.nl

Titulaire du certificat

Durisol Raalte B.V.
Almlosestraat 83
Postbus 40
8100 AA RAALTE
Tel. 0572 34 64 00
Fax. 0572 34 64 99
info@durisol.nl
www.durisol.nl

Image de la marque

NL BSB®



® est une marque collective de
Stichting Bouwkwaliteit

Eléments en béton préfabriqués

SPECIFICATIONS D'HYGIENE ENVIRONNEMENTALE

Objet et domaine d'application

Ce certificat produit concerne les caractéristiques d'hygiène environnementale des éléments en béton préfabriqués produits par le titulaire du certificat qui peuvent être appliqués dans les travaux de construction et qui peuvent entrer en contact avec l'eau de pluie, l'eau souterraine et/ou les eaux de surface.

Marques et indications sur les documents de livraison

La marque est exécutée comme suit:

NL BSB® 46762

Les produits ou les emballages de produits sont marqués par:

- La désignation NL-BSB® ou la marque NL-BSB® suivi du numéro de certificat;
- Le nom du titulaire du certificat;
- La localisation de la production;
- La date de production ou de codage.

Les documents de distribution contiennent au moins les éléments suivants:

- La désignation NL-BSB® ou la marque NL-BSB® suivi du numéro de certificat;
- Le nom du titulaire du certificat;
- La localisation de la production;
- La date de livraison;
- Le nom du produit et la quantité livrée;
- Le matériau de construction en forme d'indication;
- Application:
 - o Dans les structures;
 - o En terre ou sur le sol;
 - o Sur le fond ou le bord de la masse d'eau de surface.

Composition et émission

Les valeurs moyennes de composition déterminées conformément à AP 04-SB et l'émission moyenne déterminée conformément à AP 04-U satisfont au domaine d'application visé à l'annexe A de la Règlementation sur la qualité du sol.

Conditions d'application

Les éléments en béton préfabriqués doivent être appliqués:

- Conformément à la demande comme il est indiqué dans la livraison des documents;
- Conformément aux articles 5, 6, 7 et 33 du décret de la qualité du sol (fonctionnalité, service et retour).

CONSEILS POUR L'ACHETEUR

Inspecter lors de la livraison:

- la livraison correspond à ce qui est convenu ;
- la marque et le mode de marquage sont corrects ;
- toutes les données figurent sur le bon de livraison

Si vous procédez à un rejet sur base de ce qui précède, veuillez prendre contact avec :

- Durisol Raalte B.V. te RAALTE ;
- et si nécessaire avec:
- Kiwa Nederland B.V.

Tenez compte des conditions d'application citées.

Transmettez l'élément de preuve (bons de livraison et certificat) au donneur d'ordre. N'est pas valable en cas de livraison à des personnes naturelles autrement que dans l'exercice de la profession ou de l'entreprise.

CONSEILS PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Conservez l'élément de preuve (bons de livraison et certificat) au moins 5 ans à disposition pour pouvoir le présenter à l'autorité compétente. N'est pas valable en cas de livraison à des personnes naturelles autrement que dans l'exercice de la profession ou de l'entreprise.

LISTE DES DOCUMENTS CITÉS*

Besluit bodemkwaliteit

Regeling bodemkwaliteit

AP04-SB

Programme d'accréditation pour l'inspection des envois de sol, matériaux de construction et de déchets granulaires
– Section: Matériaux de composition des composants (autres que le sol) et des déchets

AP04-U

Programme d'accréditation pour l'inspection des envois de sol, matériaux de construction et de déchets granulaires
– Section : Lixiviation

* Pour la version appropriée des documents mentionnés, nous faisons référence à la dernière feuille de modifications par BRL 5070